



Erreurs sur un visa et frontière

Par **Matiko**, le **07/09/2013** à **17:41**

Bonjour à tous,

Je pars le 12 septembre pour l'équateur pour une durée de deux mois .

Lorsqu'on est français, on peut séjourner 90 jours par an en équateur sans visa, cependant ayant effectué plusieurs voyages, j'ai dû cette fois-ci me procurer un visa .

J'ai obtenu ce visa, cependant j'ai remarqué des erreurs d'orthographe sur le tampon que j'ai sur le passeport, et sur le certificat de visa, en effet ils ont mis mon prénom à la place de la nationalité et se sont trompés d'un numéro sur le numéro de ma rue au niveau de mon adresse .

J'ai eu le consul qui m'envoie donc un courrier rédigé en espagnol pour justifier de ces erreurs auprès des autorités équatoriennes lors de mon arrivée sur le territoire .

Cependant concernant le tampon qui ne peut être modifié, il m'a simplement dit que ce n'était pas grave (exemple d'erreur actividades autorizada au lieu de actividad autorizada) mais pas d'erreur au niveau de mes informations personnelles .

Je souhaiterais savoir si l'on peut me faire des problèmes à la frontière à cause de cela et m'empêcher d'effectuer mon voyage ce qui serait très embêtant et me demander de rentrer en France . Quel recours puis-je avoir dans une telle situation ?

Merci d'avance de vos réponses

Matiko